

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 46

Artikel: La leçon de ponctuation
Autor: Djan-Daniet
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Samedi 12 novembre 1910



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

On a comparé l'année actuelle à l'année 1816. Certes, il y a des rapprochements à faire entre elles, en ce qui a trait à la lamentable situation du vignoble; mais on ne saurait raisonnablement prétendre que 1910, malgré les mécomptes de la récolte des pommes de terre, soit pour la campagne vaudoise une année de misère, loin de là.

Le document ci-après, que nous transmet un de nos amis de Villeneuve, permettra à nos lecteurs de voir que l'été de 1816 fut aussi pluvieux que celui que nous venons de passer.

Coup d'œil.

Sur l'année 1816 ou remarques propres à servir de mémoire sur les événements de la ditte année.

L'an 1816 fut une époque de la vie humaine pleine de tristesse et de douleur pour la plupart des peuples de l'Europe. Après un hiver long et rigoureux, les autres saisons n'ont point été agréables. Des pluies continues sont tombées sur la surface de la terre, et ont causé des événements malheureux en bien des endroits, les inondations ont été fréquentes, et plusieurs contrées ont subi un triste sort, et je me bornerai pour mon souvenir de citer quelques événements de cette triste année, si remarquables à tous égards.

Les cantons de Zurich et de Schaffhouse ont beaucoup souffert par la perte de leurs récoltes détruites par la grêle dont les grains étaient semblables à des noix.

Dans une partie du canton de Berne, les habitants se sont vu contraints de faire descendre dans les plaines le bétail qui étoit dans les montagnes, et manque de foin ils ont été obligés de donner à leurs vaches de l'avoine et même le lait qu'elles produisaient, et se sont vu par ce moyen déchus de ce produit de première nécessité.

Tout a été d'une cherté et d'une rareté excessives.

Grands ravages occasionnés par les eaux.

Quelques secousses de tremblement de terre en divers endroits.

L'Aar s'est débordé et a causé des inondations aux environs de Berne. Les villes de Nidau et de Bienne ont été sous eaux.

Je n'oublierai pas le triste sort du canton de Bâle, qui a essuyé des revers en tout genre, maladies, passages de troupes, incendies et autres malheurs; pour surcroit de douleur, la récolte perdue, les manufactures et le commerce interrompus par le départ insensé de tant de monde pour l'Amérique.

Laisserai-je de côté les allentours du majestueux lac de Genève, qui est devenu si grand que dans la ville de ce nom on a péché dans l'une de ses rues une truite de 15 livres.

A Villeneuve, lieu de mon domicile, tout a été pour ainsi dire sous eaux, les caves, les jardins, les prairies et les plaines voisines du lac, le grand chemin qui conduit à Roche, les environs de la ville, tout enfin offrait le triste tableau d'une eau considérable.

Parlai-je encore des malheurs étrangers à la Suisse ? Ferai-je mention de ce débordement terrible de la Vistule, rivière du Royaume de Prusse, qui a causé la ruine d'un grand nombre de villages et la perte des malheureux habitants ?

Dans la province de Gueldre, en Hollande, les malheureux de la basse condition se sont vus réduits à un tel point de misère, qu'ils se sont nourris de treffles et autres herbes malaises. Enfin, tant d'autres malheurs dont le détail serait trop triste, et beaucoup que j'ignore encore.

A tous ces tristes événements se mêlaient des discours profanes et des prédictions dénuées de bon sens et pleines de folies absurdes qui contribuaient aussi bien que le mauvais tems à troubler les esprits.

Qui mieux que le souverain arbitre du monde savait ce qui voulait arriver dans l'Univers, puisqu'il est le dispensateur des événements ; il est ridicule de voir qu'un faible mortel comme l'homme veuille se mêler de prédir l'avenir.

Pour terminer mes remarques, j'ajouterai que les récoltes ont été très tardives ; en beaucoup de contrées elles ont été perdues, et cela a été causé par les tems tristes qu'il a fait.

Tels sont les résultats de l'an 1816, au moins jusqu'à l'époque où je fis ces mémoires, c'est-à-dire le 18^e août ; je me propose de continuer mes remarques, mais je souhaite ardemment qu'elles soient pour le bien et non pour le mal, car comme chacun je soupire après un avenir plus riant.

J. ECKHARDT fecit.

La leçon de ponctuation.

Le régent de Trottoglie, qui aimait dans ses moments de loisir à taquiner le goujon et le vengeron, rentrait l'autre jour de la pêche. Au moment où il déboucha dans la principale rue du village, il rencontra son inspecteur d'école, grand propriétaire terrien de la contrée.

Jamais chasseur ni pêcheur à la ligne

N'achèteront ni pré ni champ ni vigne,

lui dit l'inspecteur sur un ton de léger reproche.

— Sans doute, répond le régent ; souvenez-vous, toutefois, de certaine leçon de ponctuation donnée par cet inspecteur, votre frère.

Ecrivez, dit-il aux enfants, et il dicta :

« Seigneur (*virdiule*), tu ne veux point la mort du pêcheur (*à la ligne*). »

DJAN-DANIET.

Raison majeure. — L'autre jour, un étranger en séjour dans une pension située au-dessus de Lausanne, fait demander un taxi pour être conduit à la gare.

Au moment d'y prendre place, il dit au chauffeur :

— Nous avons juste le temps d'arriver à la gare en marchant bien ; mais tâchez de n'écraser personne, parce que... ça me ferait manquer mon train !

TOAST

Le toast que voici a été porté par son auteur, M. le professeur Charles Burnier, au banquet qui, après la cérémonie d'installation du nouveau recteur, réunit à l'Hôtel de la Paix, autorités et professeurs de l'Université. Il y fut très applaudi.

AU RECTEUR MAGNIFIQUE

Docteur Edmond Rossier.

Etre recteur de l'Université, Certes, Messieurs, c'est un honneur insigne ! Le tour en vient à notre Faculté, Où plus d'un maître éminent en est digne. Le Sénat a mis un nouveau laurier Sur un front déjà couronné de gloire, En élisan le docte Edmond Rossier, Collègue aimable et professeur d'histoire.

Notre ami Rossier est fils de pasteur ;

Il étudia la théologie ;

Il en a gardé des dons d'orateur,

La sage prudence en diplomatie,

Un savoir orné d'un esprit très fin :

Il sait ce qu'il faut dire, taire ou croire,

Et celui-là serait un tout malin,

Qui lui ferait avaler des histoires !

Notre ami Rossier aime à voyager.

Son humeur, parfois un peu vagabonde,

Lui donne un mépris très grand du danger :

Touriste intrépide, à travers le monde,

Il a visité, porté sur les flots,

L'Europe, l'Asie et l'Afrique noire,

Les Etats-Unis et nombre d'îlots ;

C'est ainsi, Messieurs, qu'il apprend l'histoire.

Notre ami Rossier est un bon grimpeur.

Le Cervin farouche et l'Aiguille Verte

Ont été foulés par son pied sans peur :

Plus le but est haut, plus il est alerte.

Son guide Onésime, un brave garçon,

Me disait, un jour qu'on était à boire :

« Monsieur Rossier a de l'ambition,

» S'il n'est pas devant, j'attrape une histoire. »

Notre ami Rossier, écrivain subtil,

Révèle un très beau mérite intrinsèque.

Des reines il sut croquer le profil,

Comme il sait mener la *Bibliothèque Universelle* à des succès nouveaux.

Il a de bonne encre en son écritoire,

Assez pour remplir de nombreux journaux,

S'il pouvait songer à lâcher l'histoire.

Notre ami Rossier est un professeur

Qui brille surtout quand il est en chaire.

Sa profession, dont il est l'honneur,

Plus que tout le reste à son cœur est chère.

Il est adoré des étudiants,

Le sexe a pour lui des penchants notoires,

Mais il ne voit pas les doux yeux riants,

Et ne mêle pas l'amour et l'histoire.

A l'ami Rossier, pour son rectorat,

Veuillez tous, Messieurs, vider votre verre.

Nous sommes certains qu'il nous conduira,

En chef magnifique et non point sévère.

D'après la rose on connaît le rosier :

Souhaitons donc qu'on garde la mémoire

Du rectorat de notre ami Rossier,

Comme d'un règne heureux et sans histoire.

Qu'il vive !

4 novembre 1910.

CH. BURNIER.